

# Charte des valeurs CPTS GVLG

## Centré sur le patient

- Liberté du patient dans le choix des professionnels qui le suivent et de ses choix pour sa santé
- Le soin apporté s'applique à une personne dans sa globalité physique, psychique et sociale, dans le respect de l'individualité de chacun
- Respect de la confidentialité
- Prendre le temps de l'écoute

## Accès aux soins

- Secteur 1 sans dépassement d'honoraires
- Tiers payant sur la partie remboursée par la sécurité sociale pour les patients qui le souhaitent, étendu à toutes les mutuelles pour lesquelles cela est possible
- Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- Pas de discrimination de classe, race, genre, âge, dépendance
- Acceptation de tous les patients bénéficiaires de l'AME, CMUc, ACS, ou tout autre couverture sociale
- Déplacement pour les patients qui le nécessitent et que l'on prend en charge habituellement
- Être attentif aux vulnérabilités sociales, psychologiques, et à celles liées à des situations de handicap, de dépendances, de maladies chroniques et aux choix de fin de vie des patients, et solliciter les réponses existantes sur le territoire (réseaux, coordination...).
- Ne pas pénaliser les patients en cas d'indisponibilité de leur équipe de soins. (congrés, urgences)

## Qualité des pratiques

- Rythme de consultations programmées permettant une bonne écoute, la prévention et l'éducation thérapeutique des patients (au minimum toutes les 15 minutes pour les professions médicales)
- Exercice avec une réflexion collective sur les recommandations (HAS, sociétés savantes, revue Prescrire...)
- Participer à un travail de recherche annuel, comme un audit de sa pratique (organismes de formation, de recherche médicale, paramédicale ou organisation locale des professionnels)

## Formation

- Participer à des groupes d'analyse et d'échanges de pratiques entre pairs du territoire s'ils existent
- Valider annuellement la formation professionnelle obligatoire
- Participer à au moins une formation pluriprofessionnelle annuelle
- Participer à des formations organisées par les acteurs locaux
- Dans la mesure du possible le professionnel s'engage dans la maîtrise de stage

### **Continuité / permanence des soins**

- Assurer la bonne transmission des informations permettant de bien prendre en charge chaque patient
- Assurer les horaires d'ouverture de ses consultations, en préparant les remplacements (temporaires ou définitifs) afin de ne pas laisser les patients sans ressources
- Participer à la permanence des soins
- Informer ses collègues de ses absences et remplacements éventuels

### **Travail pluriprofessionnel**

- Disponibilité envers ses collègues pour discuter de cas de patients communs
- Participer à des réunions de concertation pluri professionnelles de santé autour de cas de patients communs organisées par les réseaux de santé, l'Atelier Santé Ville, ASE ou autres
- Échanges autour des pratiques de chacun, pour faciliter le travail entre collègues dans le cadre des recommandations de bonnes pratiques

### **Coordination territoriale**

- Adhérer et participer à la plateforme de service des réseaux de santé financés par l'ARS (Réseau 92 Nord)
- Participer régulièrement aux rencontres locales pour connaître et se faire connaître des partenaires de santé
- Participer à l'organisation locale des ressources dans le domaine de la santé

### **Information et éducation à la santé**

- Développer les compétences des patients pour gérer leur santé
- Délivrer aux patients une information fiable, transparente et référencée.
- Aider les patients à développer une compétence de lecture critique, particulièrement sur Internet
- Participer à l'harmonisation du discours des professionnels de santé vers les patients, et avec eux
- Participation à la démocratie sanitaire (patients experts, associations de patients, médiateurs de santé)

### **Nouvelles technologies**

- Utiliser un dossier patient informatisé et structuré
- Dossiers patients correctement remplis, permettant à tout remplaçant de comprendre rapidement l'historique utile pour bien prendre en charge les patients.
- Échange raisonné des données concernant les patients (comptes rendus, résultats de biologie et radiologie, dossier de synthèse, équipe de soins...)
- Échanges électroniques cryptés de données de santé